

L'ACCOMPAGNEMENT URCOFOR / CODEFA tout au long de votre projet bois

Etape 1 Pré-programmation

- Visite de projets similaires, mise en réseau avec les acteurs du projet, ...
- Conseils à la rédaction du programme

Etape 2 Programmation

- Explication détaillée des différentes méthodologies possibles

Etape 3 Sélection de l'équipe de maîtrise d'œuvre

- Conseils à la rédaction de la consultation
- Diffusion auprès de professionnels spécialisés
- Aide à l'analyse des offres

Etape 4 Conception (esquisse, APS, APD, projet, mission EXE)

- Echanges réguliers avec l'équipe de maîtrise d'œuvre
- Appui lors concertations avec les riverains et/ou architectes du patrimoine
- Mise à disposition de documents ressources pour l'équipe de maîtrise d'œuvre (guides techniques, ...)

Etape 5 Marché de fourniture et/ou travaux Consultation et choix des entreprises

- Conseils sur la rédaction des différents documents (marché de fourniture de bois, délivrance, règlement de consultation, CCTP, ...)
- Relai de diffusion auprès des professionnels
- Aide à l'analyse des offres

Etape 6 Réalisation des travaux Réception de l'ouvrage

- Mise à disposition de documents ressources aux acteurs du projets (guides techniques, ...)
- Communication et mise en valeur du projet

Pour nous contacter :



Laëtitia MORABITO

Chargée de mission formation-développement
06 38 85 49 52

laetitia.morabito@communesforestieres.org



Damien Gaillard

Chargé de mission prescription bois
06 78 80 81 98

codefa.bois@gmail.com

